









Préfiguration de la valorisation du vignoble interdépartemental AOC Coteaux du Quercy

Présentation du projet au comité de programmation

Jeudi 16 mars 2017 à Caussade











Présentation de l'appellation











L'Appellation d'Origine Contrôlée

Coteaux du Quercy (depuis le 29.10.11)

se déploie entre Cahors et Montauban, Lauzerte et Bruniquel,

sur les départements du Tarn et Garonne et du Lot













285 hectares de vigne en potentiel AOC sur des sols argilo-calcaires

_

Délimitation parcellaire sur 38 communes : 21 dans le T&G, 17 dans le Lot Une aire de proximité immédiate sur 23 communes : 8 dans le T&G, 15 dans le Lot

-

42 opérateurs « déclarant une production » : 22 coopérateurs et 20 vinificateurs (dont 1 cave coopérative et 1 lycée agri-viticole)











Le cépage principal est le Cabernet franc, il est associé au Malbec, Merlot, Tannat et accessoirement au Gamay

_

Production d'environ 8000-9000 hectolitres/an (9237 HL - millésime 2016)

_

Répartition des vins : environ 40% de rosés et 60% de rouges

_

75% des ventes sont réalisées au domaine 24 % en restauration / caviste 1 % à l'export

_











Présentation du projet











Le Syndicat de Défense de l'AOC Coteaux du Quercy souhaite oeuvrer pour :

- le maintien de la production sur le territoire
- la promotion et la notoriété de son appellation

Pour cela, une approche au Pays Midi Quercy avec de nombreux échanges, ont permis de dessiner un projet de coopération interterritorial.

Un comité de pilotage en juillet dernier a travaillé sur un plan d'action.

Nous avons décidé de prioriser deux objectifs.











OBJECTIFS DU PROJET:

Objectif 1 : Maintien et anticipation du développement de l'appellation. Cartographie du vignoble à travers :

- des actions sur la connaissance du territoire viticole,
- l'accompagnement des viticulteurs dans les diverses démarches...
- la prospection des transmissions ou reprises d'exploitations.

Objectif 2 : Valorisation l'image des Vins AOC Coteaux du Quercy Développement de l'oenotourisme à travers :

- des actions promotionnelles oenotouristiques locales (développement de l'existant et création de nouveaux évènements)
- la définition d'un programme d'action qui donnera lieu à partir de 2018 à un projet de coopération sur la dimension oenotourisme (notamment label Vignobles & Découvertes)











Objectif 1 : Maintien et anticipation du développement de l'appellation.

- Création d'une plateforme cartographique permettant la visualisation simple et le suivi des parcelles viticoles sous AOC inscrites au Casier Viticole Informatisé (CVI). L'outil est à destination du syndicat en charge de l'appellation.
- Il permet d'améliorer le travail de terrain, le suivi des parcelles, la gestion administrative, la valorisation des données du CVI ainsi que de pouvoir répondre aux indicateurs fixés dans le Cahier Des Charges (CDC) de l'AOC.
- Prospection des transmissions ou reprises d'exploitations potentielles pour informer et mettre en relation les cédants et les repreneurs.
- L'intervention d'un juriste spécialisé en transmission d'exploitations permettra d'aborder les transmissions d'outil de travail mais aussi de patrimoine.











Objectif 2: Valorisation l'image des Vins AOC Coteaux du Quercy

Mise en place d'actions promotionnelles oenotouristiques locales :

- -Développer l'existant autour de l'oenotourisme : initiation à l'œnologie, ateliers accord mets et vins, expositions dans les chais...
- Nouvelles actions promotionnelles à mettre en place : formations à la dégustation, soirées de dégustation grand public, soirées professionnelles...
- Mise en place de documents et objets de communication : plaquettes, documents numériques (diaporama, film...)...
- Projet de photothèque complète sur l'AOC Coteaux du Quercy durant un an, sur le travail de la vigne et du vin, pour créer une base de données pour les prochains documents, site Internet, réseaux sociaux, diaporama, film...

Étude du cahier des charges « Vignobles & Découvertes » pour prétention au label :

- État des lieux des différents acteurs de l'oenotourisme,
- Mise en place d'un groupe de travail avec les différents acteurs,
- Organisation d'un voyage d'étude,
- Définition des actions à mettre en place pour améliorer les points nécessaires,
- Étude de la numérisation de la Maison des Vins.











Ce projet s'inscrit dans un programme LEADER,

Un dossier a été déposé auprès du PETR Pays Midi Quercy.

Les liens avec les priorités du programme LEADER sont:

Anticipation:

- maintenir le potentiel viticole et le savoir faire
- développer les liens entre viticulteurs et acteurs oenotouristiques

<u>Coopération</u>:

- création de groupes de travail par thématique avec les divers partenaires <u>Développement durable</u>:
 - limiter la disparition des vignes, préserver des paysages
 - développer l'économie rurale, créer le lien avec la population

<u>Innovation:</u>

- développer de nouveaux services et produits numériques pour les viticulteurs
- impliquer des partenaires locaux sur la valorisation de nos vins
- adhérer à un label oenotouristique en collaboration avec les partenaires











Merci de votre attention